



COMPTE RENDU GROUPE DE TRAVAIL DU 15/09/2011 : MISE A PLAT DES TRAVAUX DANS LES SIE

Ce groupe de travail réunissait des représentants :

- Direction: M. PAIN ; M. KRAFT ; M. VIZET ; MME SOTTOLAMY
- SIE: MME SEBRIER (Noisiel); MME CORDIER (Fontainebleau) ; MME ROBLIN (Coulommiers)
- CGT Fip 77: M. RIMBAULT ; MME ETIENNE
- SNUI: M. BERANGER ; M. BREMENT ; M. KERMIZIN
- FO : M. LEGER
- CFDT: M. MAZELLA

Après lecture par la CGTFIP 77 d'un cadre dans lequel elle entendait intervenir au sein de ce groupe de travail (annexe 1), M. PAIN a répondu que l'objectif de ce groupe n'était pas l'instrumentalisation des organisations syndicales.

Il a conscience de la saturation éprouvée par les agents, et reconnaît son imputabilité aux suppressions d'emplois et à l'augmentation des tâches, arguant qu'on ne peut effectivement pas demander aux agents d'effectuer les mêmes tâches (voir plus) s'ils sont moins nombreux !

C'est pour quoi a été mise en œuvre la maîtrise des risques professionnels.

Concernant l'emploi, il n'en a pas la maîtrise, car c'est une décision gouvernementale, c'est pourquoi il s'est montré désireux de trouver des solutions autres afin que les agents puissent accomplir leurs missions dans une atmosphère sereine.

Les pistes de réflexions évoquées par ce dernier sont le changement ou l'abandon de certaines tâches n'ayant pas une grande valeur pour les agents ou les usagers, et le transfert de certaines d'entre elles vers des partenaires (experts-comptables,...).

Nous lui avons fait part des problèmes recensés au sein des SIE :

*l'abondance de notes

M. PAIN reconnaît cette situation, mais il n'a pas de solutions miracles, toutefois pense qu'il y a des arbitrages à mettre en œuvre.

Certains ont proposé la création d'un service en direction chargé de résumer les notes ou de faire part des nouveautés législatives, à l'instar de ce qui avait été fait par un chef de service lors de la création de la CFE, ou de l'action menée par MME SOTTOLANY, mais en plus « structuré ».

*la multiplicité des vecteurs d'information

Le directeur propose qu'une réflexion soit menée à ce sujet en direction.

*les relations entre la direction et les comptables

Nous avons mis l'accent sur le poids des indicateurs dans les tâches des SIE, conduisant parfois à un manque de rationalité dans la hiérarchisation des priorités.

M. PAIN a confirmé qu'il n'y avait de crispations sur les indicateurs et qu'il appartenait aux chefs de service de ne pas piloter les actions du SIE sur un objectif, et qu'il convenait en tout état de cause de ne pas modifier une façon rationnelle de travailler.

Les organisations syndicales ont aussi insisté sur les charges de travail, tout en précisant que cette dernière ne pouvaient se restreindre à la gestion d'un nombre d'articles, car compte tenu du contexte actuel, il existait des zones géographiques où les flux (créations,

cessations,...) étaient plus importants, de plus certains dossiers étaient plus technique que d'autres.

Sur ce dernier point, M. PAIN a demandé que les SIE n'hésitent à faire remonter au PCE .

Concernant l'adhésion à la télédéclaration de la TVA (896 adhésions obligatoires en 2010), M. PAIN reconnaît la charge de travail qui a incombé au SIE l'année dernière, compte tenu notamment du fait que l'assistance n'a pas pu gérer les problèmes liés au flux d'adhésions.

C'est pourquoi cette année, il a veillé à faire effectuer un travail en amont afin de sensibiliser les futurs adhérents à une adhésion précoce (sur 4000 adhésions obligatoires en octobre 2011, 50% ont déjà adhéré à ce jour).

Nous avons souligné toutefois qu'il convenait de ne pas raisonner en quantitatif, les problèmes pouvant venir des 10% restants et non de la majorité d'entre eux.

*téléphone

M. PAIN a convenu que c'était un problème à examiner et qu'il faudrait envisager un tri ou une déportation des appels.

*informatique

Il a été souligné le manque d'ergonomie de certains écrans d'ordinateurs, dont la taille était peu adaptée à certaines applications.

M. KRAFT a demandé à ce que l'information remonte auprès de lui pour qu'il puisse faire le nécessaire.

Par ailleurs, concernant les délais de sortie des applications telles GESPRO, M. PAIN a confirmé que ces derniers étaient intangibles, pour des raisons de sécurité.

En fin de réunion, M. PAIN a présenté deux outils :

*PERGAM :

Documentation destinée aux usagers, qui regroupe tout et intègre en temps réel les modifications législatives.

*RSP :

Application qui regrouperait REC, MIRIAM et MEDOC.

La 1ère version était sensée remplacer Médoc, le nouveau module quant à lui est élargit et s'avère plus simple : il devrait gérer 90% des dossiers, pour les 10% résiduels posant problème, une action manuelle sera requise.

Enfin, M. PAIN a proposé la formation de GT dans les prochains mois autour des problématiques évoquées ce jour, à savoir :

- * l'informatique et le matériel
- * les relations avec l'utilisateur (téléphone,...)
- * les relations avec les autres services



GROUPE DE TRAVAIL 15/09/2011 MISE A PLAT DES TRAVAUX DANS LES SIE

La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 participe à ce groupe de travail sur les SIE dans le but de relayer auprès de la direction l'expression du malaise ressenti dans ces services, dont elle a connaissance d'une part au travers des visites de sites qu'elle effectue le plus régulièrement possible, et d'autre part, grâce à ses syndiqués et militants, eux-mêmes agents de

ces services et dont une partie est présente aujourd'hui.

Les causes de ce malaise sont connues et ne sont pas propres aux SIE, et comme pour les autres services, elles seront minimisées, déclarées ponctuelles ou encore organisationnelles ; on mettra dans l'autre plateau de la balance les sempiternels gains de productivité, les simplifications, les réformes du management, l'allègement des indicateurs.

La réalité est tout autre :

Accumulation des tâches, en augmentation chaque année (ex 2009 CFE+CVAE+TASCOM - 2010 Recouvrement CFE – Ordonnancement DRTVA)

Diminution des effectifs – après avoir été épargnés dans leurs débuts, les SIE subissent la politique doctrinale et suicidaire

de suppressions d'emplois.

Augmentation de la technicité fiscale par la multiplication des connaissances à mettre en oeuvre.

Augmentation de la technicité informatique par la multiplication des applications et logiciels à mettre en oeuvre.

Techniques de travail disparates associant le recouvrement sur rôle (CFE) à celui par AMR (autres impôts)

Augmentation exponentielle du nombre et de la complexité des notes et de la documentation.

Un terme résume cette situation : SATURATION.

L'impression générale est celle de perdre pied et de ne plus connaître les bases mêmes de nos métiers.

Notre présence ici, en tant que militants syndicaux et également agents de SIE vise à établir le constat objectif de cette situation et à débattre des solutions à mettre en oeuvre pour éviter la continuelle dégradation des conditions de travail, l'apparition de situation de souffrance au travail, le sentiment de plus en plus répandu d'être dépassé, noyé, submergé par

une masse de tâches diverses et complexes sans perspective aucune d'amélioration.

Pour la CGT Finances Publiques, les transferts successifs de missions dans les SIE, sans jamais qu'il y soit associé le transfert des emplois équivalent, avec au contraire dans certains cas des suppressions de postes, sont le facteur déterminant

de cette dégradation.

Liste non exhaustive des missions des SIE

ASSIETTE RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX DE

LA TVA

L'IS

LA TS

LA CFE

L'IFER

LA CVAE

LA TASCOM

RESTITUTION-REMBOURSEMENT ET ORDONNANCEMENT

DES CREDITS TVA (devenu mensuel depuis 2010)

DES EXCEDENTS D'IS

DES CREANCES IS (RAD CIR...)

DES EXCEDENTS TS

ASSIETTE

DES BIC

DES BNC

DES RF des SCI

APPROVISIONNEMENT DES DEBITANTS AUXILLIAIRES DE TIMBRES

RECOUVREMENT

DU FONDS DE GARANTIE

DES REDRESSEMENT ET DES PAIEMENT TARDIFS D'ISF
DES PAIEMENTS FRACTIONNES DIFFERES ANTERIEURS AU POLE
PREMIER INTERLOCUTEUR DES ENTREPRISES POUR LES TELEPROCEDURES

Liste non exhaustive des logiciels mis en oeuvre :

GESPRO

BDRP/ISTP

MEDOC

MIRIAM

REC/SISPEO..

ADELIE

OPALE

GOLD

BUREAUTIQUE non intégrée.

Exemple pratique pour la CFE

Création de l'OD GESPRO

Elément foncier BDRP (J+1)

(Remontée des bases TPCDA/SFDL

(établissement des rôles RSAR

Recouvrement amiable REC/SISPEO...+compta MEDOC

Recouvrement forcé MEDOC/MIRIAM

Contentieux ILIAD + ISTP

Ordonnancement CTX REC+MEDOC